

# 'ROCHE INFOS'

Novembre 2016



Bulletin d'information de la  
Municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :  
du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

# Mot du Maire

*Chers Rochoises et Rochois,*

Le mois de Novembre, nous réunis traditionnellement autour de deux manifestations :

Le repas des aînés, offert par le CCAS et la municipalité qui aura lieu cette année le jeudi 17 novembre, il est attendu avec plaisir par nos aînés qui se retrouvent dans une chaleureuse ambiance.

Nous nous retrouverons également le 11 Novembre, devant le Monument aux morts, avec les enfants des écoles pour rappeler aux jeunes esprits le sacrifice des combattants. Le corps enseignant est associé à cette manifestation.



La pharmacie a récemment déménagé pour s'implanter à proximité de Super U. Nous recherchons activement des activités nouvelles pour redynamiser le cœur du village ; un dermatologue ou un ophtalmologue serait le bienvenu.

Juliette Labous, la fierté des Rochois, a remporté la médaille de bronze aux championnats du monde de cyclisme du « contre-la-montre juniors » au Qatar, je lui adresse toutes mes félicitations au nom de la commune.

Les travaux d'eau et d'assainissement de la rue des Hôtes se terminent. L'aspect du secteur en est transformé, nous regrettons cependant de n'avoir pas pu enlever le transformateur cabine haute. Le revêtement définitif sera réalisé après le tassement.

Les travaux d'eau et d'assainissement de la rue de la Barre devraient commencer en fin d'année, ainsi que le déplacement du poste de relevage.

Vous avez pu constater que la fête foraine était présente à Roche pendant les vacances de la Toussaint. Suite à leur demande, nous avons permis, à titre d'essai, aux artisans forains de s'installer en automne avec plus d'attractions qu'habituellement ; ceci en vue de remplacer la fête patronale de printemps prévue 15 jours après pâques.

*Votre dévoué*  
**Jacques KRIEGER**

## Dates à retenir

- Mercredi 2 novembre : **ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Vendredi 11 novembre : **cérémonie du 11 novembre**, 12h au Monument aux morts
- Samedi 19 novembre : **marché des producteurs** Place Pasteur de 8h30 à 12h



# Conseil Municipal du 24 octobre

## Travaux d'assainissement rue de la Barre

Afin d'éviter les débordements du réseau d'assainissement rue de la Barre, le Conseil a commandé un diagnostic du réseau. Des améliorations ont été préconisées par le bureau d'étude Géoprotech. Après consultation des entreprises, la Sté LACOSTE a été mandatée pour réaliser les travaux pour un montant de 238 483 € (les travaux de réfection du réseau d'assainissement, d'eau et du poste de refoulement auront lieu cet hivers).



## Adhésion au dispositif d'aide aux communes membres de la CAGB

La CAGB propose aux communes membres un dispositif d'aides selon 3 niveaux d'interventions :

1/ Partage d'informations : via le réseau Extranet - 2/ Conseils et prêt de matériel : conseils avis relecture des tous documents émis par la commune - 3/ Mise à disposition de moyens : accompagnement personnalisé avec mise à disposition du personnel de la CAGB.

Le conseil accepte d'adhérer au dispositif et au financement correspondant soit 2.80€/habitant avec un plafond de 6000€ pour les communes de moins de 4000 habitants.

## Subvention exceptionnelle pour accession du club de tennis de table en Nationale 3

Pour la saison 2015-2016 l'équipe 1ère du club s'est maintenue en nationale 3. Le club Rochois était alors le seul club amateur franc-comtois présent à ce niveau. Cette accession a généré des frais, notamment lors de déplacements à Mans, Cabourg, berck etc

Le Conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle de 1000€.

## Mutuelle solidaire

Dans le cadre de la lutte contre le renoncement aux soins de la population en raison de l'absence de couverture complémentaire santé, le Conseil a délibéré favorablement pour adhérer au dispositif « ma commune ma santé » porté par l'association ACTIOM .

ACTIOM a souscrit auprès d'assureurs des contrats collectifs et mutualisés à adhésion facultative, et propose ainsi aux personnes sans mutuelle des adhésions à des prix réduits, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé. Le rôle de la commune dans ce dispositif serait de mettre à disposition un local pour des permanences éventuelles, diffuser l'information et signer une convention de partenariat.

### Achat de terrain : chemin des écoliers

Un des propriétaires des parcelles concernées par l'ouverture du «chemin des écoliers» qui relierait la place Pasteur à la rue de l'Eglise est disposé à vendre sa parcelle. Le Conseil a accepté l'achat au prix fixé par les domaines.

### Coupe de bois 2017

L'ONF, qui a en charge le plan de régénération de la forêt, a proposé à la coupe les parcelles 25 (futaie affouagère) et 10R 19R en blocs façonnés. Le Conseil accepte ces propositions et fixe le prix du m3 de bois d'affouage à 6€.

### Création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>o</sup> classe

Pour éviter les remplacements successifs en raison du congé parental prolongé d'un agent, le Conseil a décidé de créer un poste d'adjoint administratif 2<sup>o</sup> classe à compter du 01/01/2017.

## Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre :

**Rendez-vous à 11h50 devant les écoles.**

**12h00 arrivée au Monument aux morts.**

Les enfants accompagnés des enseignants chanteront la Marseillaise. La Municipalité distribuera des petits drapeaux aux enfants présents.

A l'issue de la cérémonie, retour à la salle Lumière pour un vin d'honneur offert par la Municipalité.



# Juliette Labous

Dans la fournaisse qatarienne, Juliette Labous est montée sur le podium des Championnats du Monde du contre-la-montre Juniors. Déjà bronzée sur les Championnats d'Europe de Plumelec, elle confirme sa dimension internationale.



La jeune française de 17 ans a terminé à 22 secondes de la nouvelle championne néerlandaise Karlijn Swinkels et 14 de l'italienne Lisa Morzenti, championne d'Europe de la spécialité.

"Pour moi qui préfère le froid et le cyclo-cross, ça a été très dur... Dès le départ, j'avais l'impression d'avoir la gorge sèche et puis ça s'accroît au fur et à mesure de la course. On a qu'une seule envie, c'est de boire mais on ne peut pas car on perdrait trop de temps. J'avais du mal à respirer. Sur la fin, je me sentais au bord du malaise avec la tête et les pieds qui chauffent."

A suivi la course-en-ligne à laquelle Juliette Labous a terminé 50e. Prise dans une chute en début de course, elle a eu du mal à repartir et n'a pas réussi à remonter.

**Félicitation à Juliette Labous, qui, une fois encore, revient avec une médaille !**

# La pharmacie déménage

Depuis lundi 17 octobre, la pharmacie de Roche-lez-Beaupré a déménagé. Retrouvez désormais toute l'équipe dans ses nouveaux locaux rue des Prés Chalots.

**Située à proximité du centre médical, la pharmacie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.**

La pharmacie vous offre maintenant un espace plus grand avec notamment une parapharmacie plus importante et une large gamme de matériel médical destiné à vous aider au quotidien.





# Elections

## Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française ;
- jouir de ses droits civiques et politiques.



## Où s'inscrire ?

- soit à la mairie de son domicile ;
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

## Comment s'inscrire ?

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées ;
- soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées ;
- soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Documents à fournir :

- formulaire d'inscription : disponible en mairie ou en ligne ;
- pièce d'identité : la pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) et être récente (valide ou expirée depuis moins d'1 an) ;
- justificatif de domicile :
  - s'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - s'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent
  - s'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune
  - si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

## Quand s'inscrire ?

Il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

## S'inscrire avant le 31 décembre 2016 pour voter en 2017.

Afin de mettre à jour nos listes, merci de nous signaler tout changement ayant une incidence sur les listes électorales : nouvelle adresse (même lors d'un déménagement à l'intérieur de la commune), composition de la famille (exemple : départ d'un enfant majeur inscrit pour une autre commune) ...

**Service-public.fr, le site officiel de l'administration française met à votre disposition 3300 fiches d'information et questions-réponses, 1720 formulaires administratifs, 115 démarches en ligne, 207 lettres types ou encore un annuaire en ligne qui référence 70 000 établissements.**

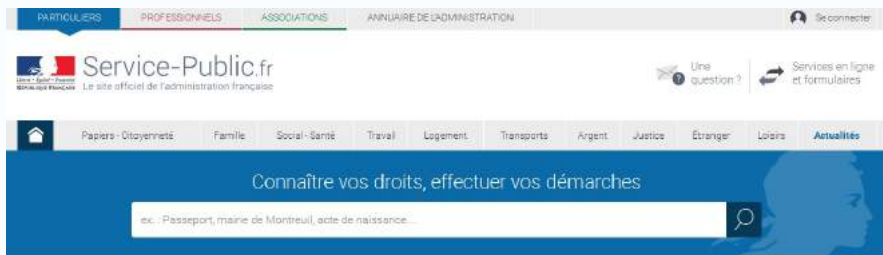
Le site a été pensé pour faciliter la vie des usagers en simplifiant les parcours sur tous les supports et en s'adaptant aux nouveaux usages numériques, notamment la lecture sur mobile. Pour cela, l'ergonomie, le graphisme et l'organisation des contenus ont été complètement refondus.

Les différents espaces par public-cible sont clairement identifiés grâce à trois couleurs distinctes : bleu pour les particuliers, bordeaux pour les entreprises, vert pour les associations. L'annuaire, accessible et utile pour tous les publics, est identifié par la couleur grise.

**La commune de Roche-lez-Beaupré propose désormais le télé-service via service-public.fr pour les services suivants :**

- demande d'actes d'état-civil
- inscription sur les listes électorales
- recensement militaire

Ce site propose aussi d'effectuer vos changement de coordonnées (changement d'adresse postale, d'adresse électronique, de numéro de téléphone fixe et de téléphone portable) pour informer plusieurs organismes publics et privés (ex : Caisses de retraites (Agirc et Arcco, Cnav, etc.), caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), La Poste, Pôle emploi, service des impôts, système d'immatriculation des véhicules (ministère de l'intérieur)...).



FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES				
<p><b>PAPIERS - CITOYENNETÉ</b> État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité ...</p>	<p><b>FAMILLE</b> Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité ...</p>	<p><b>SOCIAL - SANTÉ</b> Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées ...</p>	<p><b>TRAVAIL</b> CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai ...</p>	<p><b>LOGEMENT</b> Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail ...</p>
<p><b>TRANSPORTS</b> Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions ...</p>	<p><b>ARGENT</b> Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement ...</p>	<p><b>JUSTICE</b> Casier judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Salais ...</p>	<p><b>ÉTRANGER</b> Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial ...</p>	<p><b>LOISIRS</b> Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser ...</p>

## Du changement au périscolaire

De plus en plus d'enfants fréquentent la cantine du midi. Jusqu'ici nous pouvions en accueillir 106 maximum en un service. Ce nombre est régulièrement dépassé ; c'est pourquoi il a été décidé de faire 2 services :

- les enfants de la maternelle Dolto mangent dès la sortie de l'école et ont leur salle pour toute la durée du midi. Ainsi, ils peuvent prendre le temps de manger ;

- les enfants des classes de l'école primaire Monnot prennent leur repas à partir de 11h45 jusqu'à 12h40 ;

- les enfants des classes de l'école primaire Ferry mangent de 12h45 à 13h20.

Le changement est très apprécié par les enfants et les animateurs : moins de volume sonore, plus de temps pour jouer !



## Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes propose un spectacle théâtral sur la mémoire ouvrière

**le samedi 12 novembre 2016 à 20h - Salle Lumière.**  
**Sera présentée la dernière création de la Troupe du**  
**Caméléon de Novillars**  
**"Métallos et dégraisseurs"**  
texte de Patrick Grégoire

Prix : adulte - 8€ ; enfant (12/18ans) - 4€  
Venez nombreux les applaudir.

A venir :

- **spectacle de Noël le vendredi 16 décembre à 19h salle Lumière**
- **concert de Noël le samedi 17 décembre à l'Eglise.**

**Réservez votre soirée...**

Plus de renseignements dans le prochain Roche Infos.





# La Poste : Une longue histoire

Certains services postaux sont actuellement en sommeil à Roche par suite de travaux destinés à l'amélioration de l'accueil de la clientèle. C'est le moment de faire un retour en arrière.

Le 1er décembre 1883, un arrêté ministériel concède à la commune de Roche une recette postale. Où placer ce nouveau service? Par chance, l'école primaire va quitter ses locaux du 19, rue du Vieux-Roche, qui hébergent aussi la mairie, pour s'installer dans le nouveau groupe Jules Ferry, alors en construction. Avec un peu de retard, la poste ouvre donc en 1886 et la première receveuse est Amélia Poncelle, logée à l'étage.



Un service télégraphique lui est adjoint en 1899. A l'embauche, les facteurs doivent prêter le serment suivant: « Je jure de remplir en honneur et conscience les devoirs que ma commission m'impose, d'observer en tout la foi due au suivi des lettres et de dénoncer aux tribunaux les contraventions qui seront à ma connaissance ». Roche est relié au réseau téléphonique départemental le 22 mai 1902.

A l'issue du bail, le bureau de poste déménage, en 1905, dans un bâtiment privé, au 8 de la rue d'Arcier, bâti en 1866 par François Renaud. Pauline Heysch, Jeanne Monnot, dite "Freluche", et Marthe Le Saint seront tour à tour receveuses. Mais la cohabitation se révèle conflictuelle entre les locataires et la famille Weber, propriétaire de la maison, et le bail est dénoncé.



Ne trouvant aucun bâtiment pouvant recevoir le bureau de poste, la commune souhaite acquérir une parcelle de terrain le long de la RN 83. Mais cette parcelle fait partie d'un ensemble foncier s'étendant de la rue d'Arcier jusqu'au 33, rue Nationale et le propriétaire ne souhaite pas démembrer son bien. La commune n'ayant pas les moyens financiers d'acquérir la totalité du fonds, ce sont les frères Charles et Lucien Monnot qui achètent le tout et revendent la parcelle convoitée à la commune. Celle-ci fait édifier le bureau de poste à l'emplacement actuel qui est inauguré le 1er août 1929. Le bâtiment est loué à l'administration des Postes pour 4000 francs annuels et il finalement cédé pour 1 franc symbolique en 1964. En 2011, il est vendu à un particulier qui loue le rez-de-chaussée à la Poste.



# L' enfant face aux écrans

Mardi 27 septembre, le CCAS de Roche a organisé salle Courbet un exposé-débat animé par Cécile Remermier, psychologue au service « Oreille » de l'Antenne « Petite Enfance » sise 12, rue de la Famille à Besançon.

Une douzaine de personnes très intéressées par ce sujet ont participé à cette rencontre suivie d'un moment de convivialité.

Le sujet est vaste et très actuel puisque les écrans sont omniprésents dans notre vie : télévision, ordinateurs, smartphones, consoles de jeux, tablettes tactiles...La génération des enfants actuels est née avec eux et ces écrans font partie intégrante de leur environnement.



## Quel choix éducatif peut-on faire ? :

Serge Tisseron, psychiatre, psychanalyste et docteur en psychologie, propose la règle des 3-6-9-12 (ans) et incite les parents à être un modèle pour leurs enfants et donc à mettre en pratique les règles qu'ils leur imposent (par ex. ne pas avoir leur téléphone portable à côté d'eux au moment des repas). Surtout, pas de télévision ni d'ordinateur dans les chambres.

A - **Avant 3 ans**, aucun contact avec un quelconque écran car l'enfant doit découvrir son environnement par lui-même, manipuler ses dix doigts, construire ses repères spatio-temporels (avant-maintenant-après) et apprivoiser la solitude. Un contact habituel avec un écran entraîne :

- un ralentissement de l'apprentissage de la langue et de l'écriture
- une prise de poids car l'enfant est passif
- des troubles du sommeil à cause de la permanence des images dans le cerveau
- un déficit de l'attention
- une confusion entre imaginaire et réalité

B - **Entre 3 et 6 ans**, contact limité dans le temps avec la télévision ou un écran interactif (jeu éducatif) car l'enfant est à l'âge du « faire semblant » pour s'approprier le monde des adultes (il joue à la maîtresse, au docteur, au commerçant...). Un écran interactif utilisé en durée limitée peut développer l'intuition et la déduction de l'enfant. Dans les familles à plusieurs enfants, faire attention que les petits ne regardent pas les mêmes émissions que les grands. Durant les repas, ne pas regarder la télévision mais favoriser le dialogue parents-enfants. Regarder la télévision avant l'école entraîne une diminution de l'attention de l'élève et avant le coucher, des difficultés dans l'endormissement.



C – **Entre 6 et 9 ans**, contact avec la télévision, un écran interactif ou un écran d'ordinateur (avec un adulte) dans le cadre de règles établies par les parents. L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social, de faire des activités corporelles et d'établir des relations avec ses camarades. Deux repères sont en construction : l'intimité et le point de vue personnel. Les parents doivent accompagner leur enfant dans l'utilisation des jeux vidéo et d'internet et lui faire comprendre les dangers des réseaux sociaux.

D – **Entre 9 et 12 ans**, contact en temps limité avec les différentes sortes d'écrans en autogestion. Ne pas se fier à 100% aux filtres parentaux car souvent les enfants arrivent à les contourner. Surtout, penser à rester un modèle pour le jeune adolescent.

E – **Après 12 ans**, l'adolescent est préoccupé par son image, vulnérable aux mauvais conseils et désire échapper au contrôle parental. Surveiller le temps d'utilisation des différents écrans car un adolescent qui se réfugie dans les jeux vidéo a souvent des problèmes de dépression, du déficit d'estime de soi, de violence scolaire... Les adolescents utilisent de toutes façons les réseaux sociaux : donc, parler avec eux des éventuelles rencontres virtuelles mensongères sur internet, du cyber-harcèlement sur téléphone portable. La baisse des résultats scolaires et les troubles du sommeil sont deux signes d'alarme.

**Du point de vue physiologique, faire attention à la distance entre les yeux et l'écran (2m50 de la télévision par ex) et à la position du dos.**

**Il faut apprendre aux enfants et aux adolescents à considérer les écrans comme des outils, à ne pas tomber dans l'addiction et surtout à ne pas confondre le réel et le virtuel.**



# Culte : Paroisse de Beaupré

Mardi 1er novembre, fête de la Toussaint :  
à 10h30, messe à Thise

Mercredi 2 novembre, commémoration des défunts :  
à 19h, messe à Thise

Samedi 5 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 6 novembre : à 10h30, messe à Chalèze

Samedi 12 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 13 novembre : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Dimanche 20 novembre : à 10h30, messe des familles à Thise

Samedi 26 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 27 novembre : à 10h30, messe à Marchaux



# Etat civil

## Naissances

Pablo CLAVERIA le 1er octobre 2016  
Alex CONSTANTIN le 10 octobre 2016  
Anna ANGELOT le 11 octobre 2016  
Warren PITALLIER le 15 octobre 2016  
Eymen EZEN le 20 octobre 2016



*Toutes nos félicitations aux parents !*

# ERN : Entente Roche-Novillars

**Samedi 12 novembre 2016 à 20h00 à Gennes**  
**Loto géant**

organisé par le club de foot de Roche-Novillars  
De nombreux lots à gagner

Ouverture des portes à 18h30

Réservations et renseignements au  
06 03 95 26 37 ou 03 81 25 43 69  
ou [laboiteaquine2525@gmail.com](mailto:laboiteaquine2525@gmail.com)





## Loisirs Club Rochois

Le dimanche 25 Septembre dernier, le Loisirs Club Rochois avait invité l'ensemble de ses membres à partager un repas. 160 personnes se sont ainsi retrouvées à la salle Lumière de Roche-lez-Beaupré.

Avant l'apéritif, le Président a eu le plaisir de féliciter les douze adhérents présents qui fêtaient leur 80ème anniversaire. Pour marquer l'événement, un cadeau a été remis à chacun d'eux, un anthurium aux dames, un coffret de vin aux messieurs.

La journée s'est poursuivie en dégustant, dans une ambiance très conviviale, un succulent déjeuner.

A l'issue de cet après-midi, une tombola a été organisée où les trois heureux gagnants sont repartis chacun avec un panier garni.



## Qi Gong

Les cours de Qi Gong ont repris mi-septembre salle Jouffroy d'Abbans et il reste quelques places disponibles.

Vous êtes invité(e) à venir découvrir cet art énergétique voué au bien être, à la santé et au développement personnel.

Engagée dans une dynamique qualitative de prévention et de santé, l'association Clic Energie est depuis mars 2016, chartée "Sport Santé Bien être" par la Fédération Française Sports pour Tous.

Cette année, à la demande générale, un créneau s'est ouvert le lundi après midi, de 17h15 à 18h45. Le samedi matin, la plage horaire de 8h30 à 10h est conservée.

Renseignements :

Mireille Compte 03.81.55.53.60, diplômée en Yang Sheng Qi Gong, Tui Na, Aromathérapie et Réflexologie.

# Association des parents d'élèves

Etant fraîchement élu président de l'association des parents d'élèves de Roche-lez-Beaupré, je me présente à vous en cette nouvelle année scolaire.

Un nouveau bureau a été constitué et j'aimerais remercier l'ancienne équipe qui a fait un travail formidable pour nos chérubins.

Je suis conscient que vous êtes tous bien sollicités mais je viens demander quelques heures de votre temps pour nous aider ; votre aide précieuse tout au long des animations de l'année permettra ainsi de veiller au bien-être de nos enfants à l'école.

Nous vous informerons au fur et à mesure des besoins des activités.  
D'avance merci !

Je terminerai par les mots d'un illustre bisontin : « Les grandes révolutions naissent des petites misères comme les grands fleuves des petits ruisseaux » Victor HUGO.

## Nouveau bureau :

Président : M. GILLON Alain ; Vice-président : M. Jean-Noël HUSY ; Trésorière : Mme BARBEI Sandrine ; Vice-trésorière : Mme ROMANO Stéphanie ; Secrétaire : Mme DROGREY Sandrine ; Vice-secrétaire : Mme GUINOT Lucie

Une réunion a eu lieu le Jeudi 13 Octobre 2016 à 20h30 salle Courbet afin de préparer le marché de Noël (si vous n'avez pas pu assister à la réunion et que vous voulez nous aider, envoyez-moi un courriel : [alain.gillon@free.fr](mailto:alain.gillon@free.fr) ou un message sur mon portable au 06 95 12 41 61).

Une page facebook «APE Roche-lez-Beaupré» a été créée, sur laquelle vous pourrez avoir des informations sur les activités.



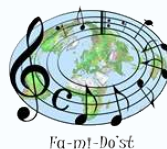
## Fa-mi-do' st

Chers parents, désirez-vous partager un temps privilégié avec vos enfants ? ou une activité physique et artistique ?

Alors, dansons ensemble tous les vendredis, à la salle multisports de Roche - Novillars.

Nous vous proposons de venir avec vos enfants de plus de 9 ans !

Activité : un atelier de DANSES de groupe, cercles, scottishs, polkas, mazurkas, valse, ..... (Entre 19h30 et 21h)



Contact : M & Mme KOVANCI - 06.60.98.62.40 - [mkov@live.fr](mailto:mkov@live.fr)  
Musiciens : nous cherchons également des instrumentistes !



# Bibliothèque

**ATTENTION ! Nouveaux horaires des permanences du lundi et du mercredi.**

En raison des horaires de sorties des écoles et des diverses activités associatives rochoises, la bibliothèque, pour mieux vous servir, ouvre désormais **le lundi et le mercredi de 15h45 à 18h30.**

Durant le mois de **novembre 2016**, les lundis et mercredis de 15h45 à 18h30, les samedis de 11h à 12h, **Anne Meyer, artiste-peintre** propose ses huiles sur toile entre réel et imaginaire. Des œuvres qui incitent au voyage et font entrer dans un monde merveilleux fait de vie, d'énergie et de lumière.



L'artiste sera présente le samedi 19 novembre durant la permanence de 11h à 12h.

**Mardi des Mots** : Mardis 8 et 22 novembre de 15h40 à 17h15.

**Atelier Ecriture Adultes** : Jeudi 3 novembre 2016 de 17h à 19h.

**Club-Lecture** : Jeudi 10 novembre 2016 de 18h à 19h30 : ***Coups de cœur des enfants de l'école Primaire.***

**Apéritif thématique** : Jeudi 24 novembre 2016 de 18h à 19h30 : Diaporama commenté : « ***La Commune de Paris – Mars-Mai 1871*** » par ***Philippe Rouinssard.***



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog **[bibliothequeroche.overblog.com](http://bibliothequeroche.overblog.com)**

## Histoire de Roche : Vivre à Roche entre les deux guerres, témoignage de Mauricette Incerti (suite)



La partie habitation du bâtiment était assez réduite : il y avait une alcôve dans laquelle logeait mon grand-père Revol, de Chatte, en Isère, où je suis née du reste, lorsque veuf il venait nous voir. Il y avait une chambre avec trois lits : celui de mes parents, celui où ma sœur Yvonne et moi dormions, et celui de mon autre sœur Jeannette derrière la porte ; en outre, une commode, une armoire et une grande glace ; le sol était un plancher de sapin. Comme ma mère n'avait pas le temps de bien faire le lit chaque jour, mon père lui disait : « Eh, la bourgeoise, tu as fait le lit avec une fourche ? »

Puis la salle à manger avec une grande table, six chaises cannées, un buffet à deux portes, un lampadaire avec abat-jour ; le plancher était de chêne. À côté, il y avait la cuisine, avec une table, des chaises, un évier blanc entre la porte et la fenêtre, un bahut en merisier ; le plancher était aussi en bois de sapin et il était récuré tous les soirs à l'eau de Javel. Sur le côté de l'évier, mon père avait installé une série de patères où nous accrochions nos gants de toilette ; plus tard, il installa un système identique dans le placard sous l'évier. Au-dessus de l'évier, il y avait deux rayons : celui du bas, pour mon père où il posait son rasoir à mains, son blaireau et son savon à raser. Au-dessus, c'était celui des femmes ; oh, il n'y avait pas grand-chose. Pour se coiffer, on allait dans la chambre : au-dessus de la machine à coudre, il y avait la fenêtre et le miroir, c'était la vitre ! Ma mère me mettait une grosse barrette pour aller à l'école.

Autour de la table, des hommes, employés comme commis de ferme, venaient partager nos repas : petit-déjeuner, déjeuner de midi et souper. Il y en eut trois : Raymond P., Jean A. et un troisième dont je ne souviens plus. Ah ! si : Paul P. Un jour, lui et son frère Georges sont arrivés chez nous en pleurant : ils en avaient assez parce que leur mère, la Tonton, inondait leur lit et qu'ils dormaient donc toujours dans un lit mouillé et qu'ils n'avaient pas suffisamment à manger. Le « père Piquard » (le docteur Léon Piquard), diagnostiqua une début de tuberculose ; aussi, mon père retint la chambre que la Cina (Céline) Chevalier louait habituellement pour se faire quatre sous à des remplaçants de la Poste pour que les deux frères puissent y dormir.

La Tonton avait une sœur mariée à quelqu'un qui avait une propriété en Algérie. Un jour cette dame est venue chez nous : elle avait des tas de bijoux, ça brillait de partout ! Le Paul est parti travailler en Algérie ; il a voulu commander aux ouvriers, mais il a dû rentrer parce que les ouvriers voulaient lui faire la peau.

Il y avait aussi une cuisinière qui avait été achetée lors d'une foire-exposition et qui comportait quatre places pour la cuisson, un four, une bouillotte, une étuve pour la cancoillotte que ma mère faisait avec du méton. La cuisinière fonctionnait au bois que nous tirions de notre pâture sous le bois et il était stocké dans le hangar. Pour le scier, mon père faisait venir un scieur de Deluz et lui-même finissait de le fendre avec une hache.



*A suivre ...*

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER  
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,  
Philippe VALLET, Pauline LIGIER  
Impression ESTIMPRIM - Besançon  
[mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr)